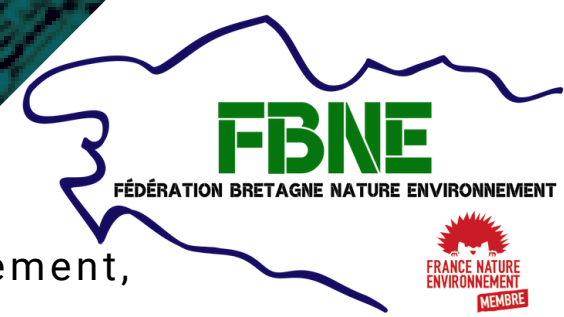


POURQUOI ON DIT **NON** À LA
METHANISATION
EN BRETAGNE

CRÉDIT PHOTOS : EAU ET RIVIÈRES DE BRETAGNE



argumentaire porté par la Fédération Bretagne Nature Environnement,
et ses associations membres | mai 2019 (v1.0)

La méthanisation
ne réduit pas les

GAZ À EFFET DE SERRE

Elle transforme le carbone vivant en méthane, gaz qui sera brûlé, à l'instar de toute autre énergie fossile et produira du CO2. Le processus va à l'encontre de la lutte contre le réchauffement climatique.

Promotion d'un

MODÈLE AGRICOLE INTENSIF

qui maintient et développe l'élevage hors-sol afin de soutenir le volume de déchets nécessaire au fonctionnement du méthaniseur.

Ceci s'oppose à l'enjeu de restauration du lien au sol en agriculture et à l'impératif de changement du modèle agricole et agro-alimentaire breton.

Risque de hausse dans le sol du taux en

AZOTE - PHOSPHORE

car la méthanisation nécessite l'importation de volumes importants de déchets riches en N et P. Ainsi, on prend le risque d'accentuer des déséquilibres entre territoires pour ces deux composants. L'azote obtenu en sortie de méthaniseur est en grande partie sous forme ammoniacale, très volatil, augmentant le risque de pollution de l'AIR et d'acidification de l'EAU.

Innocuité non démontrée pour l'environnement de la part des

(IN)DIGESTATS

Leur composition très variable et leurs impacts ne sont ni assez connus ni assez étudiés. Il est donc abusif de les présenter comme un amendement standard sans impact négatif sur l'environnement.

Les matières non digérées par les bactéries du méthaniseur, destinées à l'épandage soulèvent des interrogations légitimes quant à leurs impacts sur la vie des sols.

Avec le développement de cultures énergétiques dédiées, les agriculteurs deviennent des

ÉNERGICULTEURS

et renoncent à la vocation nourricière de l'agriculture.

A l'encontre de la prévention

des

DÉCHETS

du Grenelle

La méthanisation constitue un véritable « aspirateur à déchets », car pour se pérenniser et se développer, elle induira inévitablement une augmentation des volumes de déchets produits par l'industrie, l'agriculture, les particuliers. Cela générera une concurrence pour la ressource déchets dont le gisement n'est pas évalué.

Risques pour l'environnement avec des

POLLUTIONS

accidentelles d'une activité complexe et sensible, liées au stockage et à la manipulation des intrants ou au fonctionnement de méthaniseurs (émanations et fuites).

Pour les riverains et opérateurs

RISQUES SANITAIRES

lors du processus de fabrication et au moment de l'épandage des digestats : émissions gazeuses toxiques (méthane, ammoniac, dioxyde de soufre), incendies, explosions, risques bactériologiques liés au développement de micro-organismes potentiellement pathogènes, antibiorésistance...

MODELE ECONOMIQUE ?

Alors que la méthanisation ne pourra représenter à terme qu'un pourcentage infime de l'énergie produite en France (quelques %), elle mobilise des fonds publics importants, sans cesse réévalués pour assurer une rentabilité factice (prix de rachat de l'électricité, subventions Etat, Région ou Département, facilitations fiscales et financières...).

Dans le domaine agricole, la forte dépendance aux approvisionnement en déchets extérieurs sur un marché de plus en plus concurrentiel, met en danger l'autonomie économique des fermes.

LA MÉTHANISATION EST UN PARI SUR DES CRITÈRES ÉCONOMIQUES NON DÉMONTRÉS QUI DÉPEND LARGEMENT DE FINANCEMENTS PUBLICS.

Contributeurs à la rédaction :



Nous préconisons

UNE AGRICULTURE ÉCONOME EN RESSOURCES ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT, ADAPTÉE À SON TERRITOIRE.

L'ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE POUR TOUS

DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES DÉCHETS ET DE RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

LE DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE AGRICOLE ET INDUSTRIEL

Face aux campagnes de désinformation actuelles, et face à la multiplication en Bretagne de projets de méthanisation basés sur un modèle agricole ou sociétal destructeur de l'environnement, nous souhaitons rappeler dans ce document les éléments sur lesquels portent nos critiques

Méthanisation : une aventure hasardeuse !

Les associations membres de la **Fédération Bretagne Nature Environnement (FBNE)** ont pour objet la protection de la nature et de l'environnement. Elles revendiquent la prise en compte, à tous les niveaux, des enjeux vitaux que sont : le changement climatique, l'épuisement des ressources, la préservation de l'environnement et de la santé. Elles évaluent toute initiative engagée pour la transition écologique et dénoncent celles pouvant porter atteinte à l'environnement sur leur territoire.

Le développement de la **méthanisation** sur le territoire breton est étudié depuis plusieurs années par des associations de la FBNE. Elles n'ont à ce jour trouvé aucun argument convaincant en faveur de cette technique. Au contraire, cette analyse met en évidence plusieurs points négatifs, pouvant être considérés individuellement, mais se cumulant le plus souvent, qui confortent leur réticence face à la méthanisation.

Aussi, en vertu du **principe de précaution**, dans l'**intérêt général**, et dans un souci de **préservation de l'environnement**, la Fédération Bretagne Nature Environnement :

- **EXPRIME SON OPPOSITION À LA MÉTHANISATION TELLE QUE DÉVELOPPÉE ET SOUTENUE EN BRETAGNE ;**
- **DEMANDE QUE SOIT ARGUMENTÉS PAR LES PORTEURS DE PROJET L'INNOCUITÉ DE CETTE TECHNIQUE, AINSI QUE SON INTÉRÊT AGRONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE.**